



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Financement de la piste de l'aéroport N'Djamena

Question écrite n° 5175

Texte de la question

M. Michel Guiniot interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la participation française à la remise à niveau de la piste de l'aéroport de N'Djamena. Un accord a été signé le 22 juin 2023, en marge du sommet pour un nouveau pacte financier mondial qui se tenait à Paris, entre le ministre tchadien des finances et la France par le biais de l'Agence française de développement (AFD), afin de réhabiliter la piste de l'aéroport international Hassa Djamous de N'Djaména, engageant des travaux sur 13 mois largement supportés par la France, par une subvention de l'État français de plus de 14 millions d'euros, un prêt concessionnel accordé par l'État français à l'État tchadien d'un montant de près de 13 millions d'euros et une participation de l'État tchadien d'un peu moins de 5,5 millions d'euros. Il est à préciser que le prêt souverain est bonifié par une subvention de l'État français et que cette somme se cumule avec la contribution financière directe annuelle, délivrée par l'AFD, de plus de 76 millions d'euros. Toutefois, un protocole d'accord a été signé entre le ministre tchadien des finances et le président du conseil d'administration d'une entreprise chinoise pour la construction d'un nouvel aéroport international et six accords de coopération ont été signés entre le Tchad, représenté par son président et la Chine, à l'occasion du 9ème forum sino-africain de coopération qui s'est tenu entre le 4 et le 6 septembre 2024. Les sommes que la France s'est engagée à verser permettront donc à des acteurs chinois de faire commerce avec le Tchad. Également, le 24 décembre 2024, les troupes françaises ont dû quitter le pays sur cette même piste, à la suite de la décision du ministère tchadien de rompre les accords militaires. Le 15 janvier 2025, l'ambassadeur de France au Tchad était représenté pour participer au début des travaux de rénovation sur cette même piste. En conséquence, il l'interroge sur les enjeux qui poussent la France à financer une infrastructure qui permettra au Tchad de commercer avec la Chine pendant que le Tchad souhaite le départ de la présence française. Également, il s'étonne de ne trouver aucune information publique sur le projet financé par l'AFD et en particulier sur les contreparties que peut inclure ce financement de près de 27 millions d'euros.

Données clés

Auteur : [M. Michel Guiniot](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5175

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2025